

Plan stratégique 2020-2022

ASSOCIATION CANADIENNE DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS SOCIAUX



Énoncé de mission

L'ACTS œuvre à promouvoir la profession du service social ainsi que l'avancement de la justice sociale au Canada.

Orientations stratégiques

L'ACTS existe dans le but d'assurer que la profession du travail social soit respectée en tant que profession unique, diverse et crédible au Canada et sur la scène internationale.

PILIER1: PROMOUVOIR LA PROFESSION

Direction

On comprend bien la profession de travailleur social au Canada.

BUT 1

Les parlementaires et les décideurs reconnaissent que le travail social est essentiel.

Priorités

- Préconiser la reconnaissance permanente des travailleurs sociaux comme praticiens de la santé mentale dans le Régime de soins de santé de la fonction publique.
- Préconiser la reconnaissance du travail social comme profession admissible à l'exonération des prêts d'études canadiens pour les professionnels de la santé qui travaillent dans des collectivités rurales ou éloignées désignées.
- L'ACTS a participé à la rédaction et à l'examen par le Comité permanent de la législation relative à la profession et à ses priorités stratégiques de représentation.
- Les parlementaires participent aux célébrations et aux activités de promotion du Mois national du travail social.
- Le Comité intersectoriel obtient des fonds pour une étude sectorielle de la profession.

BUT 2

Les travailleurs sociaux considèrent leur profession comme essentielle.

Priorités

- Campagne nationale de promotion qui met en valeur et promeut la profession comme essentielle.
- Plan de communication qui intègre une campagne de promotion avec les priorités stratégiques de représentation des relations gouvernementales.

PILIER 2: PLAIDOYER STRATÉGIQUE

Direction

La profession de travailleur social a une forte incidence sur la politique sociale, les services sociaux et la justice sociale.

BUT 1

Les parlementaires et les décideurs tiennent compte des positions de principe de l'ACTS, fondées sur les déterminants sociaux de la santé, et guidées par la réconciliation, lorsqu'ils rédigent des lois et des politiques nationales.

Priorités

- Le plan de relations gouvernementales fait progresser les positions stratégiques de représentation fondées sur les DSS et guidées par la réconciliation.
- Consultation significative des Autochtones, des Noirs et d'autres travailleurs sociaux, personnes et organismes racialisés dans l'élaboration des positions stratégiques de l'ACTS.

BUT 2

Les positions stratégiques de l'ACTS sont intégrées aux priorités de représentation des coalitions nationales qui font progresser la politique de santé et la politique sociale à l'échelle nationale.

Priorités

- Harmoniser les activités de l'ACTS avec celles des coalitions nationales qui font avancer la politique de l'ACTS et ses priorités stratégiques de défense des droits.

PILIER 3: RENFORCER LA PROFESSION

Direction

Les travailleurs sociaux ont accès à une large base d'informations et d'outils dont ils ont besoin pour améliorer leur pratique et leurs démarches de réconciliation.

BUT 1

Offrir des possibilités de formation continue pour aider les membres à satisfaire aux exigences d'inscription professionnelle.

Priorités

- Établir et maintenir des partenariats stratégiques qui appuient la prestation de la formation continue aux membres.
- Présenter aux membres une conférence ou un événement en ligne portant sur le racisme systémique et les parcours de réconciliation.

BUT 2

Fournir aux membres des services directs et des avantages qui sont appréciés pour appuyer les besoins en matière de soins personnels et de pratique professionnelle.

Priorités

- Offrir le programme d'assurance responsabilité le plus complet pour les travailleurs sociaux au Canada.
- Évaluer en permanence les avantages et services offerts aux membres afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Renforcer la profession en se réunifiant avec l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario.
- Préparer l'ACTS à la séparation possible des responsabilités des organismes partenaires en matière de réglementation et d'association.

BUT 3

Dans son propre cheminement vers la réconciliation, l'ACTS offre au conseil d'administration, aux partenaires de la fédération et à leurs membres des occasions de participer à des parcours de réconciliation collectifs et individuels.

Priorités

- Révision du Code de déontologie et des Lignes directrices pour la pratique éthique de l'ACTS guidés par les principes de la Commission sur la vérité et la réconciliation.
- Révision des Principes de la politique sociale de l'ACTS guidés par les Principes de la CVR et les Pierres de touche de l'espoir — Principes devant guider la réconciliation au Canada de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada.
- Cultiver et entretenir des consultations et des collaborations significatives avec les personnes et des organisations autochtones, noires de même qu'avec les autres travailleurs sociaux, personnes et organismes racialisés.
- Consulter les membres sur la meilleure façon dont l'ACTS peut appuyer les parcours collectifs et individuels de réconciliation.